

SÉANCE DU 06 MARS 2017

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - GHORRA Nicolas - DELAVault Yannick - BOYER Coralie - BOYER Stéphane - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc- ROCHETEAU Françoise.

Absents excusés : PETER Sophie - SEGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Monsieur le Maire présente les bilans financiers 2016 de la Commune, des services de l'eau et de l'assainissement, et du budget Animation, comme suit :

	Commune	Eau	Assainissement	Animation
FONCTIONNEMENT				
➤ Recettes	1 579 150,05	357,70	236 144,79	45 562,70
➤ Dépenses	1 149 415,86	0,00	81 305,75	55 203,08
➤ Excédent	429 734,19	357,70	154 839,04	
➤ Déficit				9 640,38
INVESTISSEMENT				
➤ Recettes	293 796,84	0,00	35 092,92	
➤ Dépenses	232 462,31	0,00	23 772,41	
➤ Excédent	61 334,53		11 320,51	
➤ Déficit				
AFFECTATION RESULTATS	0	0	0	0
RESULTATS SANS AFFECTATION	429 734,19	357,70	154 839,04	- 9 640,38

Il demande de voter les CA 2015. Le Conseil adopte réalisations et affectations, et vote à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION DU TRÉSORIER

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2016 de Mme la Trésorière, le Conseil adopte et mandate le Maire.

TARIFS PUBLICS 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil les montants des tarifs comme suit :

Libellés	Tarifs 2016	Vote 2017
Heure Camion	35	35
Heure Tracto-pelle	60	60
Photocopie	0,15	0,15
Place	1,50	1,50
Publication	1,50	1,50
Repas Cantine	3,30	3,30
Concession Cimetière perpétuité	1.284	1.284
Concession cimetière 50 ans	642	642
Concession Columbarium	252	252

Le Conseil adopte.

LOCATION

Location immeubles : Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conditions de location actuelles des trois locaux communaux, comme suit - montant annuel - :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (296,52 x 3) + (296.56 x 9) 3.558,60
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute) 3.558,60

Monsieur le Maire indique que l'indice de référence des loyers 3ème trimestre augmente de (125,26 à 125,33) :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (296,56 x 3) + (296.73 x 9) 3.560,25
- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical Kinésithérapeute) 3.560,25

Monsieur le Maire invite l'Assemblée Communale à délibérer.

Le Conseil adopte.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compétence PLU : Monsieur le Maire présente les différents éléments de ce dossier et propose de s'opposer au transfert de compétence. CM adopte à l'unanimité.
- Désignation membres CLETC +CIID : Monsieur le Maire propose :
 - CLETC : ROUGEOT Pierre-Jean
 - CIID : ROUGEOT Pierre-Jean, ROCHETEAU FrançoiseCM adopte à l'unanimité.
- Délibération périmètre rénovation des façades : Monsieur le Maire indique que le Pays souhaite inscrire le centre ancien du village dans cette démarche, il présente sa proposition. CM adopte à l'unanimité.

TRAVAUX

Avenue Jean Moulin : Monsieur le Maire présente le devis d'orange pour les travaux télécom pour un montant de 12.996€. Il indique que l'estimation projet était de 31.800€. CM adopte à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente la convention à passer avec le SATESE concernant l'autosurveillance de la station d'épuration. CM adopte à l'unanimité.

REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose de réaliser la réunion publique de mi-mandat le 07 avril à 19 heures à la bergerie.

QUESTIONS DIVERSES

Subventions : Sourire d'Elfe : 400€, Agacyclos : 400€, Chasseurs : 400€ et OCCE : 300€. CM adopte.